







Débuter la Plongée Subaquatique avec : des moniteurs de plongée,

Le niveau 1 piscine (qualification)

(Préparation au NAUI Passport)







Objectif de la formation

Devenir Plongeur...

Vous entrez en formation niveau 1 Plongeur...

Par la qualification piscine (module 1 & 2), vous découvrez les techniques et les connaissances de base de la plongée en bouteille.

Un enseignant APS vous ouvre les portes du monde subaquatique en fosse (piscine profonde). **Vous préparez ainsi vos futures explorations sous marines** et la découverte du Grand Bleu. Celles-ci seront encadrées par un Moniteur diplômé d'État ou un Guide de Palanquée.

Prérogatives

En validant la qualification piscine ANMP, vous pourrez avoir accès à la plongée en milieu naturel jusqu'à une **profondeur maximum de 20 mètres**, en palanquée (groupe de plongeurs) et dans des conditions très favorables d'évolution (**PE-2**).

Conditions d'inscription à la formation

<u>Pré-requis</u>: Il est indispensable de savoir nager.

Nota : le **baptême** n'est pas obligatoire mais **vivement recommandé** car il permet de faire un essai avant de se lancer dans l'aventure.

Age minimum: 12 ans.

Nota: pour les mineurs, une **autorisation parentale** est demandée.

<u>Certificat médical</u> : un certificat médical de non contre indication à la pratique de la Plongée Subaquatique est **demandé**.

APS vous aide à trouver votre médecin Plongée exerçant près de votre domicile ou de votre travail.

Nous vous conseillons aussi de nous faire part, en toute confidentialité, d'éventuels problèmes de santé lors de votre inscription. Nous sommes tenus au secret professionnel.



Contenu de la formation

En toute **sécurité**, **confort** et **plaisir**, APS vous guide lors de vos premiers coups de palmes techniques et vous permet de développer une aisance et un début d'autonomie au niveau de votre propre :

motricité
 respiration
 stabilisation
 équilibre
 communication

Les compétences abordées sont notamment : être capable de s'équiper, se déséquiper, s'intégrer dans une palanquée (groupe de plongeurs) et connaître des éléments de théorie de base de la Plongée indispensables pour mieux appréhender votre pratique.

Déroulement de la formation

Durée : 3 rdv de 2 séances (4 heures environ à chaque rdv dont près de 2 x 50 mn dans l'eau) (théorie avant et après les plongées pour une mise en application directe avec la pratique). Au total, près de 12 heures de formation.

Lieux: Fosse 10 m de fond (Argenteuil 95) ou Fosse 15 m de fond (Charenton le Pont 94) ou Fosse 20 m de fond (Conflans Sainte Honorine 78)

Effectif des séances

4 personnes maximum dans l'eau par moniteur. (Arrêté Ministériel 12/11/2010)

Évaluation

Évaluation théorique et pratique en contrôle continu...

Évaluation en situation réelle sans le stress de l'examen ; votre moniteur vous fait progresser et vous évalue.

Le tarif

370 € TTC par personne

Le tarif comprend :

l'entrée en fosse le prêt de l'ensemble du matériel la prestation du moniteur, sourire compris le passeport et le carnet de plongée ANMP/CEDIP le NAUI Passport l'assurance de l'élève en Responsabilité Civile & Individuelle Accident L'adhésion à l'ANPER





diver

Le tarif ne comprend pas :

Le livre "Plongée niveau 1" de Denis JEANT (6ème édition) Code Vagnon (moins de 20 €) : Recommandé

La suite de l'aventure...

Pour continuer l'aventure, vous pouvez confirmer votre niveau 1 "qualification piscine" en effectuant 4 plongées en milieu naturel.

Vous validez ainsi le module 3 de votre passeport ANMP et obtenez le niveau 1 ANMP-CEDIP * (ou NAUI Passport *Diver*) si vous avez au moins 12 ans au jour de la validation.

Pour vous situer dans la progression voir : le cursus de Plongée à l'air de l'ANMP - CEDIP



Niveau I anmp Une fois breveté niveau 1 ANMP-CEDIP *, vous serez un plongeur à part entière et vous pourrez ainsi commencer

vos explorations subaquatiques jusqu'à une profondeur maximum de 20 mètres en étant encadré (PE-2) (Arrêté Ministériel 12/11/2010). (12 mètres maximum pour le NAUI Passport Diver) (PE-1).

Les personnes présentant un handicap moteur, une amputation ou bien une cécité peuvent aussi suivre une formation de Plongée adaptée. (voir cursus NAUI Adaptive Scuba Diver Program).

Quel que soit votre choix, le brevet est valable à vie mais votre pratique ainsi que vos connaissances doivent être entretenues pour conserver, voire développer, votre expérience !! (voir cours de révision APS).

